



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e),

SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET
DE SPORTS ATHLÉTIQUES
FONDÉE LE 30 MARS 1875
AGRÈMENT JEUNESSE ET SPORTS
N° 09404 ET 0152

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **mercredi 20 mars 2019 à 19 heures à la Maison Rolland Boitelle 31 rue Allard 94160 Saint Mandé**

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral et financier
- Rapport de l'expert comptable
- Election définitive de deux membres du comité directeur cooptés au cours de l'année
- Questions diverses. ...

Je vous rappelle que, conformément à l'article 7 des statuts de notre association, un quorum de 1/25^{ème} des membres ayant le droit de vote doit être atteint pour rendre les délibérations valables, que le vote par procuration est autorisé (vous trouverez en bas de page un formulaire de vote par procuration à remplir pour vous faire représenter par un adhérent de votre choix), en vous rappelant que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée Générale.

Vous pouvez également poser toute question : messagerie@lasaintmandeenne.fr

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées lors d'une assemblée Générale, je souhaiterais vivement que vous soyez présent ce jour là.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, cher(e) adhérent(e), l'expression de ma considération distinguée.

A Saint Mandé, le 11 février 2019

La Secrétaire Générale

Martine DROUIN

✂-----

LA SAINT MANDEENNE

ASSEMBLEE GENERALE

POUVOIR

NOMBRE : 1

Je soussigné(e) NOM

PRENOM

Adresse

DONNE « POUVOIR » à :

NOM

PRENOM

Pour tout vote durant l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 20 mars 2019

DATE ET SIGNATURE
Précédées de « Bon pour Pouvoir »